

Rédigé par
les parents d'élèves FCPE, GIPO

**Conseil d'Ecole Elémentaire Mondétour
du 7 novembre 2014**

Présents :

=====

Enseignants : M. Farré (Directeur), Mme Gillet, Mme Xerri, Mme Jaquet, Mme Joannon, M. Maréchal, Mme Maufay, Mme Montagnac, Mme Péronnet, Mme Levrault.

Parents : Mme Boireau, Mme Ouhayoun, M. Cudry pour le GIPO. Mme Abgrall, Mme Cariou, Mme Massimino, M. Rivoirard pour la FCPE.

Représentants Mairie : M. Missenard (adjoint à l'enfance), Mme Delamoye (adjointe au sport et au périscolaire)

M. Missenard introduit le conseil d'école en rappelant qu'il s'agit d'une instance de concertation. Il souhaite que les échanges restent courtois et sans animosité. Il intervient à la suite d'un conseil particulièrement agressif contre l'élue l'an dernier dans le groupe scolaire du centre.

1. Effectifs :

=====

L'école compte 226 élèves, répartis dans 9 classes : (36 CP, 46 CE1, 42 CE2, 46 CM1, 56 CM2). 1CP à 23 (Mme Péronnet), 1 CP-CE2 à 22 dont 9 CE2 (Maréchal), 2 CE1 à 23 (Mme Jaquet, Mme Gillet), 1 CE2 à 27 (Mme Xerri), 1 CE2-CM1 dont 7 CE2 (Mme Joannon) à 23, 1 CM1 à 29, 2 CM2 à 28 (Mme Maufay, M. Farré)

Les enseignants ont prévu des aménagements pour que les CE2 en classe avec les CP ne soient pas exclus des autres (2 récréations par semaine, sorties et quelques activités communes). Les représentants de parents demandent qu'il soit possible qu'ils puissent manger le midi avec les autres. Les enseignants et les élus répondent qu'ils vont y réfléchir mais n'y voient pas d'inconvénients.

Mouvement des enseignants et personnels : Mme Montagnac assure un mi-temps réparti entre la décharge de direction et le ¾ temps de Mme Dewez. Le contrat de Mme Vanot qui aide M. Farré pour le secrétariat va s'arrêter en décembre (contrat unique d'insertion de l'inspection). Cette fin de contrat n'était pas connue par l'établissement et par l'intéressé en septembre. Mme Vanot participe également à l'administration du temps périscolaire.

Prévisions 2015 : le seuil de fermeture de la 9e classe à 212 élèves ne devrait pas être atteint en 2015 (prévisions à 213 à ce jour.)

L'école a perdu en 4 ans une centaine d'enfants. Le changement de secteur décidé l'an dernier n'a pas encore eu d'effet sur les effectifs, qui ont tendance à baisser sur toute la commune en raison des prix élevés de l'immobilier. L'adjoint au scolaire a refusé toutes les demandes de dérogation cette année. Généralement les dérogations inter-communales sont refusées, sauf si des accords sur les frais d'écolage sont prévus entre les mairies (c'est le cas avec Palaiseau sur la Troche, avec les Ulis sur le secteur de la queue de l'Oiseau) Un document explicitant les règles des dérogations sera mis à disposition prochainement par la mairie. La résidence des 8 arpents devrait être livrée en cours d'année, mais il n'y a pas encore de prévision d'effectifs liée à ces logements.

2. RASED :

=====

La circonscription d'Orsay regroupe 3 antennes, (Igny, Gif et Orsay). Sur l'antenne d'Orsay, 2 maîtres E et un psychologue scolaire. Le psychologue, M. Grelier, intervient sur 5 communes (13 groupes scolaires, soit environ 2100 enfants), il est intervenu auprès de 28 enfants à Mondétour l'année dernière. Il est possible de contacter le psychologue par téléphone, même s'il est très souvent dans les écoles. Le numéro est le 01 69 28 65 94. Il traite les appels en fonction des urgences et des priorités. L'autre canal pour le contacter est de passer par les enseignants et le directeur d'école. Le psychologue s'engage à rappeler tous les parents qui

Rédigé par
les parents d'élèves FCPE, GIPO

laissent un message sur le répondeur. Il intervient aussi pour des maintiens ou des passages anticipés. Mme Levraut , maitre E, intervient auprès des enfants en cycle 2 (CP-CE1) exclusivement, à la demande de l'inspectrice, mais conseille l'ensemble des enseignants. Elle a en charge l'école de Mondétour et les écoles de Gometz. Elle prend en charge des petits groupes d'enfants avec des difficultés importantes d'apprentissage pendant le temps scolaire. Au préalable, un accord est demandé aux parents. Cette année, il y a eu un saut de classe de GS en CE1, 2 maintiens en CP et 1 maintien en CE1. Un enfant a été orienté en 6e SEGPA aux Ulis.

3. Coopérative scolaire :

=====

M. Maréchal présente les objectifs de la coopérative scolaire. Il rappelle qu'est réalisé un seul appel de fond par an, qui est volontaire et libre. Il n'y a pas d'argent liquide dans la coopérative. L'argent récolté est réparti globalement sur toutes les classes selon les besoins.

Les dons des parents s'élèvent à environ 4800 euros cette année contre 5300 euros l'année dernière, le montant par élève est approximativement constant. Une partie des recettes provient de la subvention municipale pour 270 euros par classe. Les représentants de parents demandent à ce que cette subvention soit déterminée en fonction du nombre d'élèves et non pas du nombre de classes. La troisième source de recette est la vente des photos. Le pourcentage laissé par le photographe est de 40% de ses recettes.

La politique de l'école est de permettre que toutes les sorties soient gratuites, même pour les sorties coûteuses comme à Provins ou à Rambouillet. Par ailleurs, deux voyages par classe sont pris en charge par la mairie (2 demi-journées de bus par classe). Grâce à cette somme, toutes les demandes des enseignants ont été acceptées l'année dernière.

Enfin, une petite somme est gérée par les enfants dans les classes (environ 60 euros) ce qui leur permet de prendre conscience des coûts, de comparer les prix et de gérer un budget. Par exemple l'an dernier les CM1 de Mme Montagnac ont acheté des souris d'ordinateurs et des raquettes de ping-pong avec cet argent. Un parent s'étonne de l'achat de matériel informatique, qui fait partie du fonctionnement de l'école. Les enseignants répondent qu'il s'agit d'un investissement dans le cadre d'un projet de classe, et que ce matériel rentre donc dans ce cadre.

Les comptes sont transparents et présentés dans le détail aux parents en début d'année. Le contrôle par l'OCCE permet d'en garantir la bonne gestion également. Les représentants de parents félicitent M. Maréchal pour sa gestion de la coopérative. M Farré demande que les documents affichés à ce sujet soient vérifiés par M. Maréchal avant diffusion sur les sites des parents d'élèves.

4. Projets de classes :

=====

Toutes les classes participent au projet école et cinéma (2 films par classe et par an). Les sorties à Boris Vian se font à pied pour économiser des demi-journées de bus qui peuvent servir pour d'autres sorties. Comme depuis plusieurs années, le projet d'école intègre une partie liée aux échecs : cette année les CE2 de M. Maréchal sont concernés en priorité ainsi que la classe de M. Farré. Pas d'autres classes pour l'instant.

5. Sport :

=====

La piscine est organisée sur les matinées pour tous les groupes scolaires. Mme Delamoye explique qu'il n'est pas possible d'organiser la piscine pour toutes les classes pendant les 2 heures de l'après-midi : d'une part le coût de transport l'après-midi est le même que le matin pour moins de classes, d'autre part les créneaux sont insuffisants pour accueillir l'ensemble des classes, les animateurs sportifs devant intervenir pendant les 24h de temps scolaire. Si la piscine reste le matin, certains enseignants (CP-CE1) préfèrent que cela soit le mercredi matin car après les enfants sont fatigués et il est difficile d'enchaîner avec une journée complète d'école. Pour les intervenants sportifs, les interventions d'une heure sont le matin pour des raisons logistiques. Si les enseignants sont d'accord pour se limiter à 45min d'intervention, certaines pourraient avoir lieu l'après-midi (Mme Jaquet serait pour cette solution). Cela semblerait plus cohérent par rapport aux objectifs des nouveaux rythmes scolaires. Il ne sera néanmoins pas possible de mettre toutes les interventions l'après-midi.

Rédigé par
les parents d'élèves FCPE, GIPO

6. Périscolaire et nouveaux rythmes :

=====

Garderie du matin :

De 7h30 à 8h20, temps d'accueil peu fréquenté. Une trentaine d'enfants sont inscrits. 2 animateurs sont présents (Hélène et Steven Vaguet). Les représentants de parents d'élèves demandent que les enfants soient accueillis dans un lieu plus convivial comme la bibliothèque.

Temps du midi :

Pendant la pause méridienne ce sont 88% des enfants qui mangent à la cantine. 11 animateurs sont présents, sous la responsabilité de M. Farré. Il y a très peu d'absentéisme cette année en raison de la réorganisation de l'accueil périscolaire : les mêmes animateurs sont présents sur l'école le matin, le midi et l'après-midi.

Les tarifs occasionnels cantine ne seront pas appliqués pour les enfants qui vont en soutien, si la famille envoie un justificatif.

Concernant les activités du midi, l'activité compostage n'a pas encore été relancée. Le gymnase est disponible le temps du midi. La ludothèque est ouverte (renouvellement jeux de société, jeux d'échec), la BCD, certains animateurs proposent des activités (théâtre, arts plastiques, badminton, multisports). Environ 50% des enfants participent aux activités. Intervention de "Lire et faire lire", association bénévole qui vient lire des histoires aux enfants 3 fois dans la semaine. Les CP et CE1 (+ maternels) sont prioritaires.

Après 15h30 :

Le dispositif d'accueil périscolaire mis en place permet aux enfants d'être récupérés à tout moment, de façon à limiter au maximum le temps collectif pour les enfants.

Le temps périscolaire se compose de 3 types d'encadrement : temps d'animation (jeux libres), temps d'activités ("TAP", activité encadrée et changeant au cours de l'année) et temps d'étude. Sur Mondétour, 78% des enfants restent après 15h30, 48% après 16h30, 24% après 17h30 (fluctuations le vendredi). Parcours : 40% en P1, 10% en P2, 36% en P3, 14% en P4. Cela ne correspond pas tellement aux prévisions où finalement beaucoup d'enfants restent à l'étude, pas tellement en activités. Les activités proposées sont judo, multisports, arts plastiques, théâtre.

Organisation des rythmes :

La première réunion du comité de suivi est fixée au 26 novembre. Il réunira l'ensemble des groupes scolaires d'Orsay et comprendra par groupe scolaire 1 représentant de chaque acteur (fédérations de parents, enseignants, animateurs). Une réunion par trimestre est prévue.

Les représentants de parents souhaiteraient qu'il y est un représentant par association et par école (maternelle et élémentaire), car l'organisation des rythmes et leur conséquence sont très différents entre les maternelles et les élémentaires.

La mairie répond qu'elle n'a pas eu le temps de convoquer ce premier comité de suivi avec les parents et souhaitait avoir des éléments de retour sur cette première période scolaire.

Concernant l'étude le soir, l'objectif de la mairie est d'atteindre le ratio 1 enseignant pour 15 enfants pour permettre un encadrement de qualité. Ce ratio est respecté seulement à Mondétour (beaucoup d'enseignants volontaires par rapport au nombre d'enfants, en particulier de la maternelle), dans les autres groupes scolaires, le nombre d'enfants par étude peut-être plus important.

Globalement, les enseignants sont satisfaits des nouveaux horaires. Les enseignants des petites classes insistent pour dire que les CE1 sont très fatigués avec ces nouveaux rythmes (à partir du jeudi). Ils auraient trouvé la demi-journée du samedi plus efficace.

Les représentants de parents remercient la mairie pour la qualité des animateurs organisant les TAP et demande si leurs salaires sont supérieurs à ceux des autres animateurs. La mairie répond que cela dépend des TAP. Les représentants de parents soulignent la mauvaise qualité d'accueil par les animateurs du temps libre, qui n'assurent parfois même pas la surveillance. Mme Delamoye dit qu'un plan de formation va être mis en place, et que l'effectif d'encadrement va être ré-ajusté.

Les représentants de parents font remarquer que le goûter pris à 15h30 est trop tôt et souhaitent que les enfants puissent le prendre après l'étude à 17h00.

Ils demandent à nouveau à ce que les activités des TAP soient présentées par voie d'affichage sur les panneaux devant l'école.

Les représentants de parents regrettent l'absence de rencontres et de fonctionnement du comité de pilotage avant la mise en place du dispositif. Ils soulignent l'importance des échanges de la mairie avec les différents usagers et de l'aide qu'ils auraient pu apporter à cette mise en place, encore très lourde pour certains personnels. Ils espèrent que la formation des animateurs sera bien effective et souhaiteraient que la responsable des animateurs (Nadège ??) puisse s'affranchir de la partie administrative pour se consacrer entièrement à son travail d'animation et de gestion des animateurs après des enfants.

Pour les inscriptions en étude occasionnelle, les parents doivent s'adresser à Nadège.

Rédigé par
les parents d'élèves FCPE, GIPO

7. Travaux :

=====

La mairie annonce que les exercices budgétaires seront compliqués pour les 2 prochaines années. Il n'y aura donc aucun nouveau projet d'envergure d'envisagé (comme la reconstruction d'un gymnase). M. Missenard souligne que la ville est déjà surdotée en équipements sportifs comparée à son nombre d'habitants. La commission budget qui a lieu vendredi 7 novembre au matin, a décidé une baisse de 5% du budget, entraînant une baisse des marges d'investissement.

Les dépenses pour l'école ont dépassé les 200 K€ l'an dernier, en raison notamment des frais dû au changement des fenêtres du bâtiment A, du ré-aménagement de la placette, de la rénovation des sols de classes du bâtiment C (confinement des sols amiantées).

Extérieurs et plateau d'évolution :

L'étude de réaménagement des extérieurs au groupe scolaire avait bien été budgété (pour 15 000 Euros). Après coup, c'est le bureau d'étude municipal qui va travailler dessus (le responsable, Richard Dupont, transmettra d'abord une ébauche qui sera examinée par les élus avant présentation aux parents). Les travaux pourraient se réaliser sur deux exercices.

Les représentants de parents demandent aux enseignants de faire une liste des priorités concernant les aménagements. Les enseignants répondent que ce travail a déjà été fait l'an dernier, et qu'ils réfléchiront à nouveau si la totalité de leurs souhaits ne peuvent être réalisés.

Les enseignants signalent que le plateau d'évolution est parfois occupé par des ados pendant le temps scolaire, les obligeant à les faire partir pour pratiquer le sport. Les enseignants demandent que le panneau indiquant les horaires pour le terrain d'évolution soit rafraîchi.

Sécurité routière :

A la question de parents concernant le problème des barrières continues du trottoir de l'avenue de Montjay obligeant les enfants à sortir côté route, la mairie propose de supprimer certaines barrières. Il faudra toutefois veiller à limiter le risque de traverser en dehors des passages piétons.

Au niveau du carrefour des Compagnons du Rabot, la mairie a fait retirer la borne "chasses-roue" qui gênait le passage sur le trottoir comme le demandaient les parents. La traversée reste malgré tout dangereuse ; on propose de relancer un appel au bénévolat pour faire traverser les enfants auprès des associations (Amis de Mondétour par exemple).

Les représentants de parents remercient M. Missenard pour avoir pris le temps de faire le tour du quartier et pour son action efficace.

Cour :

Un abri-vélo a été ajouté, mais les racks n'ont pas été installés. M. Missenard va faire remonter.

L'éclairage de la cour va être revu pour mieux éclairer celle-ci.

Concernant la fermeture de la grille, les enseignants attendent les travaux que la mairie doit réaliser pour la sonnette pour pouvoir effectivement fermer la porte à 8h30. Cette demande de fermeture a été faite par Mme l'inspectrice pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

Les parents demandent que les adultes, enseignants et animateurs, soient plus vigilants sur le respect de la propreté, de la cour et des toilettes en particulier, et qu'ils fassent ramasser par les enfants les papiers qu'ils laissent tomber par terre. Ils trouvent anormal que le gardien doive actuellement ramasser les papiers laissés par terre par les enfants.

En cas de dégradations volontaires, les parents s'interrogent sur la possibilité de prévoir des sanctions "éducatives" en réparant les dégradations et/ou en accompagnant le personnel de service dans son travail. Les enseignants répondent que ce n'est pas toujours facile, en raison de l'âge des enfants, et que la sensibilisation est plus efficace lorsque les parents prennent le relais de l'école à la maison pour traiter ces problèmes.

8. Règlement intérieur :

=====

On rappelle qu'en cas de retard, les parents doivent impérativement accompagner les enfants jusque dans la classe. Les enseignants signalent qu'un enfant en retard est resté récemment tout seul dans la cour car sa classe était partie en sortie. Lorsque la porte sera fermée, ce cas ne pourra plus se produire. En l'absence de remarques, celui-ci est validé.